

# CONTEXTE ET ENJEUX



La situation linguistique à La Réunion se caractérise par la coexistence de plusieurs langues dont le créole et le français, les plus fréquemment utilisées. Considérant toutes les langues avec une égale estime, le Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE) a initié avec l'académie de La Réunion un travail de promotion du créole qui est la langue maternelle de la grande majorité des élèves réunionnais.

Le CCEE est convaincu que la prise en compte de la langue créole par les institutions contribuera à sa reconnaissance au sein de la population réunionnaise et dans le même temps au développement de son apprentissage à l'École. Aussi, soutenir le créole dans l'École, c'est concourir à l'épanouissement de l'enfant réunionnais et favoriser sa réussite scolaire. Ce constat est aujourd'hui largement partagé. « Le créole ne restera pas à la porte de l'école » a déclaré la Rectrice lors de la remise du Pri Honoré pou lékol, le 6 juillet 2021.

Au moment où la place de l'expression orale est affirmée plus que jamais en tant que compétence fondamentale pour la réussite scolaire des élèves et, au-delà, pour leur réussite professionnelle et personnelle, ce concours d'éloquence présente des intérêts éducatifs indéniables pour nos jeunes lycéens. Avec le Grand oral (pour le lycée général et technologique) et la présentation orale du chef d'œuvre (pour le lycée professionnel), c'est leur donner une occasion supplémentaire de développer leurs compétences langagières d'expression orale et d'argumentation rhétorique. C'est aussi leur offrir un espace de parole pour partager leurs idées et exprimer ce qu'ils ont dans le cœur. C'est faire prendre conscience aux élèves que l'usage de la parole en public pour exprimer une pensée structurée, argumentée, sensible et esthétique est possible en créole réunionnais, langue de culture et de communication.

Ce concours s'inscrit dans le cadre de l'affirmation d'un bilinguisme apaisé.